

XIII EURALEX International Congress
Barcelona, 15-19 July 2008

Marqueurs définitionnels et marqueurs relationnels dans les définitions du DAAFAPS.

Pierluigi Ligas
pierluigi.ligas@univr.it

Université de Vérone (Italie), Département d'Études Romanes

Abstract

*This paper analyzes relational and definitional markers and their function in meronymic, derivational and approximate definitions of nouns as they appear in the Dictionnaire alphabétique et analogique du français des activités physiques et sportives, currently under preparation. It is argued that definitional markers are semantically weak lexical substitutes with a metonymic or meronymic character, placed at the beginning of the definition and belonging to the same grammatical category as the defined lexical item. It is also argued that relational markers are words or groups of words whose function in discourse is to establish logical, spatial or temporal relations between two or more elements and which thus contribute to organize the definitional sentence and to illustrate the concept denoted by the lexical item. As mentioned supra, we have decided to exclude hyperonymic definitions-since they do not start with definitional or relational markers-and to concentrate on three types of definitions: meronymic-based on the relation between a whole and its parts, derivational-based on the relation between root and affixes, and approximate-that make use of markers such as *sorte de*, *espèce de*. We will analyze a corpus of such definitions and try to establish how these markers contribute to the fulfillment of the definition's role, by following mainly R. Martin's, E. Wüster's, J. Rey-Debove's, A. Auger's, A. Condamines's, E. Martin's definitional theories.*

Introduction

On insiste de plus en plus, particulièrement chez les non-spécialistes d'une langue de spécialité, pour que soient élaborés des ouvrages de

référence nouveaux qui puissent être de véritables outils d'aide à la production (traduction, rédaction) ou à l'enrichissement (révision) des textes (Pesant, Thibault 1998). Dans tous les cas, qu'il s'agisse de langue générale ou de langue de spécialité, c'est à la définition que revient la fonction fondamentale d'expliquer et de clarifier la signification d'une unité lexicale.

Dans la présente contribution j'analyserai les marqueurs définitionnels et relationnels du point de vue de leur fonction dans les définitions métonymiques, approximatives et dérivationnelles de substantifs dans un dictionnaire de spécialité. Je me concentrerai prioritairement sur leur position syntaxique, sur les valeurs notionnelles et les relations logiques qu'ils véhiculent. Après avoir fourni les principales caractéristiques de ces types de définitions – exemples tirés du dictionnaire à l'appui – je proposerai une formalisation qui tient compte des paramètres cités plus haut ainsi que des conclusions auxquelles parviennent notamment R. Martin, I. Mel'čuk, E. Wüster et J. Rey-Debove.

1. La définition

Comme chacun sait, il existe deux types courants de définitions: la définition substantielle, ou par genre prochain et différences spécifiques (*genus generi et differentiae*), analyse sémique portant sur la substance du défini, et la définition relationnelle, relation du défini avec d'autres mots de l'énoncé définitoire. La première est la traditionnelle définition lexicographique, tandis que la seconde est une définition reposant sur des relations ontologiques (rapports sémantiques réels existant entre les notions: tout-partie, matière-produit, succession dans le temps, succession dans l'espace, cause-effet, etc.).

C'est cette dernière qui est recommandée par Wüster (1981). Cependant, d'après Skora Setti (1999), qui développe l'étude du concept sous la forme des éléments de la définition, les deux ne sont pas incompatibles. Elles peuvent en effet cohabiter dans la même définition, qui pourrait alors prétendre à l'exhaustivité, laquelle, avec la formalité, la cohérence et l'uniformité, est un des principes rédactionnels préconisés par Mel'čuk (1984). Je tiens à souligner, au passage, que ce sont en partie ces principes qui sont à la base de la rédaction des définitions du DAAFAPS (Dictionnaire alphabétique et analogique du français des activités physiques et sportives), en cours d'élaboration à l'Université de Vérone, dictionnaire spécialisé dont la nomenclature comprend également l'anatomie, la médecine du sport, la presse sportive, le sport loisir, etc. et qui est le fruit d'une vingtaine d'années

d'expérience de l'enseignement du français des sports au niveau universitaire au cours desquelles un important corpus a été constitué qui a fait l'objet d'un dépouillement systématique ainsi que d'une mise à jour régulière (corpus ouvert).

Le modèle idéal de définition n'existe pas. Les définitions peuvent en effet varier en fonction du domaine traité et de l'expérience partagée par l'ensemble des locuteurs d'une langue au sujet du concept illustré (Wierzbicka, 1985). Les périphrases explicatives (ou définitionnelles), dont parle Rey-Debove (1969; 2005), expressions descriptives qui définissent ou évoquent le mot, sont en fait des paraphrases d'entrées lexicales – c'est-à-dire le résultat d'opérations de reformulation aboutissant à un énoncé définitoire contenant le même signifié mais dont le signifiant est différent – paraphrases qui explicitent des notions et que R. Martin (1983) dans sa typologie des formes définitoires appelle *définitions paraphrastiques*, pour les distinguer des *définitions métalinguistiques*. Les *définitions paraphrastiques* peuvent être hypéronymiques, métonymiques, dérivationnelles ou approximatives.

Les définitions hypéronymiques proprement dites contiennent (et débutent par) un hypéronyme, ou incluant, qui englobe le mot vedette et le définit par inclusion ou par implication, ce qui, ajouté-je, exclut l'emploi de marqueur définitoire, dans le sens où je l'entends et que j'expliquerai plus loin, bien qu'elles puissent admettre des marqueurs de relation et, le cas échéant, des organisateurs textuels. J'ai donc choisi de limiter la présente analyse essentiellement aux définitions paraphrastiques métonymiques, dérivationnelles et approximatives d'unités lexicales simples, appartenant à la catégorie des noms, afin d'y étudier le rôle de ces marqueurs à l'œuvre dans le « Dictionnaire alphabétique et analogique du français des activités physiques et sportives ».

2. Les marqueurs

Dans le Petit Robert (1993), *définitoire* renvoie à *définitionnel*. Est *définitionnel* ce “qui constitue une définition”. Dans le TLF, à l'article *définition*, on trouve une définition de *définitionnel*: “Qui ressortit à la définition, qui donne une définition”. L'énoncé définitoire serait donc, au sens large, un énoncé qui constitue une définition (Auger, 1997),

un énoncé qui correspondrait à une « formule qui donne le sens d’une unité du lexique (mot, expression) et lui est à peu près synonyme » (*Le Petit Robert*, 1993, *définition*, 2⁰). Pour ma part, je m’en tiendrai à la première définition de *définitionnel* du TLF: “qui ressortit à la définition”, c’est-à-dire qui est du domaine (qui relève) de la définition, et j’appellerai *marqueurs définitionnels* – et en cela je m’éloigne de la typologie adoptée par Auger (1997) et par Seppälä (2007b) qui semblent ne pas faire de distinction entre les deux catégories de marqueurs, *définitoires* et *relationnels* – des substituts lexicaux, ou *faux incluants* (Seppälä, 2007a & b), à caractère métonymique – ou méronymique (Condamines, 1993) – formes figées à teneur conceptuelle extrêmement faible (à eux seuls, ils ne rattachent pas réellement le défini à un concept plus général ou à un référent), placés en tête de l’énoncé définitoire et appartenant à la même catégorie grammaticale que le défini. J’appellerai *marqueurs relationnels* des mots ou groupes de mots dont la fonction dans le discours est d’établir des relations logiques, spatiales ou temporelles, entre des éléments pouvant contribuer du point de vue formel à la cohérence et à l’organisation de l’énoncé définitoire et, du point de vue sémantique, à une meilleure illustration du concept dénoté par l’entrée lexicale.

Il va de soi que le choix de ce type de marqueur doit tenir compte du rôle de la définition par rapport à son contenu (prescriptif, descriptif, mixte) et de la limite entre traits essentiels et non essentiels, pertinents et superfétatoires (Seppälä, 2007) ou tautologiques. Il est donc très important, lorsqu’on utilise un marqueur de relation, de s’assurer qu’il ne permet qu’une seule interprétation. Les marqueurs relationnels peuvent appartenir aux catégories des adverbes ou locutions adverbiales, des prépositions ou locutions prépositionnelles, des conjonctions ou locutions conjonctives. Ils peuvent également être des verbes ou des pronoms relatifs; dans tous les cas il s’agit de reprises anaphoriques du marqueur définitionnel.

Pour des raisons évidentes, des articles retenus, seuls l’entrée lexicale, la classe grammaticale, le domaine d’appartenance (le cas échéant) et les définitions seront repris ici. La zone syntagmatique (emplois de l’unité lexicale *en discours*, ou exemples), la zone paradigmaticque (synonymes, antonymes, mots de sens voisin...) et la zone phraséologique, pour reprendre le vocabulaire de Mel’čuk, ne seront pas pris en compte. (Les *marqueurs définitionnels* et les *marqueurs relationnels* apparaissent en italique).

3. Les définitions paraphrastiques

3.1 Définitions paraphrastiques métonymiques

Débutent par les marqueurs définitionnels *partie de*, *section de*, *morceau de*, *élément de*, *ensemble (de)*, etc. (formes figées marquant le rapport de la chose à l'unité) comme dans les exemples:

Exemple n. 1

manche

[n.m.] [n.f.]

1) *Partie d'un objet servant à le tenir et, dans certains cas, à le lancer.* 2) *Partie d'un vêtement qui recouvre le bras.* 3) (t.c. JO) *Partie d'une compétition**.

Si dans la typologie de R. Martin *partie de*, marqueur d'analyse selon Auger (1997), est le propre des définitions paraphrastiques métonymiques, pour Condamine (1993) il s'agit d'un syntagme exprimant une relation méronymique, et pour Éveline Martin (1992) son emploi correspond à la relation synecdochique de composition. On voit donc que ce marqueur est classé sous autant de types de relations que d'auteurs. Les marqueurs définitionnels caractérisant les définitions paraphrastiques métonymiques fournissent un premier élément de connaissance du concept dénoté par le mot vedette mais qui ne suffit pas à en cerner le référent. C'est pourquoi, dans le cas de *manche*, la présence du marqueur de relation *servant à* s'avère indispensable: s'il ne renseigne pas sur la forme, du moins il met en évidence la fonction ou la finalité de l'objet: c'est donc un marqueur de type fonctionnel. Selon Loffler-Laurian (1983), le verbe type de cette catégorie de marqueurs est *permettre de*, mais la même fonction peut également être évoquée au moyen de formes comme *employé pour*, *qui sert à*, *utilisé pour*, *visant à* etc. Ces marqueurs peuvent être suivi d'un verbe à l'infinitif, tandis que *servir de* ne pourra être suivi que d'une expression définissante (Auger, 1997) – ou séquence définissante (R. Martin, 1983) – nominale. Une fois de plus on est amené à constater que les mêmes marqueurs connaissent des classements différents selon les objectifs poursuivis par les auteurs. Dans la définition de *manche*² on observera la présence du marqueur relationnel anaphorique *qui*, reprise du marqueur définitionnel *partie de*. Dans l'exemple qui suit il est question de l'emploi des marqueurs définitionnels *section de* et *partie de*:

Exemple n. 2

bannière

[n.f.] PCH

Section du fil située au-dessus du bas de ligne*, autrement dit, partie non immergée de la ligne comprise entre la pointe du scion* et son entrée dans l'eau.*

Ici l'unique définition débute par *section de* et se poursuit par le marqueur spatial *au-dessus* et par le marqueur *autrement dit* – connecteur d'explication selon Auger (1997), mais aussi de reformulation (Chukwu et Thoiron, 1989), qui introduit une description explicite et qui caractérise, avec d'autres marqueurs comme *c'est-à-dire*, *équivaloir à*, *même chose que*, *le contraire de*, les énoncés définitoires d'équivalence (le rapport d'incidence ainsi établi n'est pas référentiel mais sémantique) qui peuvent comporter, entre autres, le verbe *consister à* – et un deuxième marqueur spatial, ou d'analyse selon Auger (1997), *entre*. La relation d'équivalence, contrairement à celle d'identité, peut être approximative, partielle ou même négative.

Ci-après, deux exemples d'entrées appartenant en même temps aux catégories grammaticales du nom et de l'adjectif.

Exemple n. 3

collectif

[n.m.] [adj.]

1) *Ensemble des* joueurs d'une même équipe; l'équipe elle-même. 2) D'ensemble, d'équipe, de groupe.

Exemple n. 4

courbe

[n.f.] [adj.] (t.c. JO)

1) Partie d'un tracé* *qui* oblige à un changement de direction *et qui* sous-entend une notion de longueur importante. 2) Qui n'est pas rectiligne*.

Dans les deux cas, la première définition se rapporte à la vedette en tant que nom et la seconde à la vedette en tant qu'adjectif. La définition 1) de *collectif*, métonymique (mais aussi synonymique si l'on considère le syntagme *ensemble des joueurs*), débute par le marqueur définitionnel *ensemble de*. On remarquera la présence du point-virgule, établissant une relation logique implicite entre les deux énoncés définitoires et tenant donc le rôle de marqueur d'équivalence. La

définition 1) de *courbe*, quant à elle, débute par le marqueur définitionnel *partie de* et comporte deux marqueurs relationnels: *qui*, anaphorique (deux fois), et le connecteur d'adjonction *et*.

Les *définitions paraphrastiques métonymiques* peuvent également procéder à l'énumération des parties de l'objet, comme dans la deuxième partie de la définition 1) de *cartouche* ci-dessous, qu'introduit le marqueur définitionnel *ensemble* et où l'énumération, ou accumulation, est précédée du marqueur relationnel *formé par*, marqueur d'analyse pour Auger, marqueur introduisant une relation synecdochique de composition pour É. Martin (1992).

Exemple n. 5

cartouche

[n.f.] TIR

1) Enveloppe de carton, de métal, de forme cylindrique ou conique, contenant la charge d'une arme à feu; *ensemble formé par* la douille*, *ou* l'étui, *renfermant* la charge de poudre *et* le projectile* des armes à feu portatives. 2) (Au pl., fig.) Atouts dont on dispose.

La synecdoque comprend la relation d'inclusion, dont les marqueurs sont *inclut*, *comprend*, *est dans la classe/famille de*, *figure parmi les*, *appartient à la classe/famille des*, et la relation de composition, dont les marqueurs sont *composé de*, *fait de*, *formé de (par)*, *comprenant*, *renfermant*, etc. É. Martin dresse un tableau fort détaillé des types de relations pouvant être d'intérêt thématique, les principales relations thématiques étant l'équivalence, la synecdoque et la métonymie. Comme le fait observer l'auteur, "ce sont [...] ces types de relations qui figurent dans les définitions des dictionnaires" (É. Martin, 1992).

3.2 Définitions paraphrastiques dérivationnelles

Utilisent, pour leur part, des procédures morphologiques simples (v. ci-après la définition de *cabanon* = *petite cabane*). Rey-Debove, qui qualifie cette forme de définition de *morpho-sémantique*, souligne qu'elle est plus fréquente dans les dictionnaires généraux puisqu'il existe dans le lexique plus de formes dérivées que de lexèmes de base (Rey-Debove, 1971).

Exemple n. 1

cabanon

[n.m.] SKI

*Petite cabane, généralement en bois, située dans l'aire de départ**.

La définition de *cabanon* comprend le marqueur relationnel quantificateur générique *généralement*, qui introduit un supplément d'information, en l'occurrence la matière, et le marqueur spatial *dans* introduisant l'unique trait spécifique de la définition. Le rôle de connecteur des adverbes (et des conjonctions) constitue un domaine de recherche linguistique essentiel, parce qu'il fonde l'articulation entre syntaxe et discours. On a observé que la présence de certains adverbes peut venir entraver la lecture définitoire de l'énoncé. Ce fait est mentionné par Pearson (1998) notamment.

Outre que par de véritables dérivations, et c'est la raison pour laquelle je les traite ici, les *définitions dérivationnelles* peuvent aussi débiter par des marqueurs définitionnels tels que: *action de*, *acte de*, *(le) fait de* (en caractères gras dans l'exemple ci-dessous), suivis d'une forme appartenant à la même famille morphologique que l'entrée lexicale (en romain dans l'exemple).

Exemple n. 2.

préparation

[n.f.]

1) *Action de préparer ou de se préparer*, physiquement et techniquement, *en vue d'une* compétition ou d'une activité sportive quelconque. 2) Attitude, mouvement préalable *qui*, *durant* l'épreuve, précède l'exécution d'un mouvement, d'une figure. 3) En escrime*, mouvement de la lame, du corps ou des jambes *qui* précède la situation *que* l'on a l'intention de créer. 4) Ensemble des opérations *visant à* rendre un véhicule apte à la compétition*.

Dans cette zone sémantique, qui présente une définition paraphrastique dérivationnelle, la n. 1), nombreux sont les marqueurs relationnels: de finalité (*en vue de*, *a l'intention de*), des reprises anaphoriques (*qui*, *que*), le marqueur temporel *durant*. On remarquera la présence d'une définition métonymico-synonymique, la n. 4), débutant par le marqueur définitionnel *ensemble des* et comprenant le marqueur relationnel de fonction ou de finalité *visant à*. En revanche, ne sauraient être considérées comme appartenant aux définitions dérivationnelles proprement dites les trois définitions de l'unité lexicale *ascension*, car elles n'utilisent pas des formes verbales dérivées de l'entrée lexicale.

Exemple n. 3

ascension

[n.f.]

1) Action de monter. 2) Action de progresser. 3) Le fait d'améliorer sa position au classement* ou de monter à la division* supérieure.

On pourrait nommer ce type de définitions, à charge spécifique plus faible (la synonymie parfaite n'existe pas), *dérivationnelles par équivalence conceptuelle*. Soulignons au passage que la définition 3) de l'entrée *ascension* recourt au marqueur de relation *ou* non pour reformuler mais pour introduire un surcroît d'information relatif à un autre contexte d'emploi de la vedette. Voici un autre exemple de ce type de définition:

Exemple n. 4

ascenseur

[n.m.] SPORTS DIVERS

1) En football, le fait de prendre irrégulièrement appui sur son adversaire pour sauter plus haut et prendre le ballon de la tête. 2) En rugby, action de soulever un partenaire lors d'une touche* afin que celui-ci attrape le ballon. 3) Fait pour un joueur d'aller d'un camp à l'autre, notamment sur un terrain de football.

Les définitions de ce type sont bien évidemment beaucoup plus nombreuses que les définitions dérivationnelles proprement dites. La définition n. 3) n'est en rien dérivationnelle, car l'idée de mouvement ascensionnel est complètement absente. Il est aisé d'observer la présence, dans cette zone sémantique, de plusieurs marqueurs relationnels appartenant à différentes catégories au sein d'une même définition; cette présence simultanée permet entre autres, et dans une éventuelle visée pédagogique, de représenter l'articulation hiérarchique de l'énoncé définitoire, comme dans les définitions 1) et 2).

3.3 Définitions paraphrastiques par approximation

Recourent aux marqueurs définitionnels *sorte de*, *espèce de*, *genre de*, *type de*, lesquels, s'ils sont particulièrement aptes à exprimer des relations caractéristiques du type genre/espèce, ils sont autant que possible évités en lexicographie, car la définition doit toujours chercher à donner plus qu'une approximation du mot vedette. Dans de nombreux énoncés définitoires, ces marqueurs, faux incluants, ne servent qu'à

indiquer une approximation dont le contenu est du reste parfois obscur. Il est cependant possible de pallier cet inconvénient en les accompagnant de marqueurs relationnels introduisant des éléments définitoires, dont les caractéristiques (Dubuc, 1992) peuvent être intrinsèques, telles que la nature et la matière de l'objet représenté par le concept, ou extrinsèques, telles que la fonction, l'origine, la destination, etc., comme dans l'exemple:

Exemple n. 1

parapente

[n.m.] PAR

1) *Sorte de parachute* doté de voilure* rectangulaire en aile permettant de sauter dans le vide à partir d'un site élevé.* 2) Sport utilisant ce parachute.

La définition 1) peut être considérée comme exhaustive, car, grâce aux marqueurs relationnels employés, donne des précisions sur les traits distinctifs du défini: forme, fonction, conditions d'utilisation. *Doté de* est considéré par Auger (1997) comme étant un marqueur d'analyse, les marqueurs types de cette catégorie étant *comprendre* et *contenir*, mais on y retrouve également des expressions comme: *(être) composé (constitué, muni) de, se composer de*, etc.

Les caractéristiques intrinsèques d'un **concept** sont le plus souvent des caractéristiques essentielles. Quant aux caractéristiques extrinsèques, elles peuvent paraître non essentielles, mais il faut les considérer attentivement puisqu'elles peuvent introduire des distinctions entre les concepts les plus spécifiques ou détaillés d'un système conceptuel.

Exemple n. 2

raclette

[n.f.] RSK

Type de freinage qui consiste à rouler sur un appui (patin directionnel*) en laissant traîner perpendiculairement, sur le sol, les roues du patin de la jambe libre (patin tampon*).*

Le marqueur définitionnel *type de* par lequel débute l'unique définition du terme *raclette* est suivi des marqueurs relationnels *qui, consiste à, perpendiculairement* et *sur le sol* qui renseignent sur les modalités, les conditions et les particularités de fonctionnement du défini. La forme des définissants entre dans le cadre des définitions paraphrastiques. La différence par rapport aux dictionnaires usuels repose sur le fait que, devant expliciter le plus parfaitement possible des

termes et expressions d'un langage spécialisé, à priori non dominé par le profane, chacune des définitions joue à la fois sur le caractère substantiel mais aussi sur le caractère relationnel. De manière générale, la première phrase du définissant a un rôle plus particulièrement substantiel.

Les termes utilisés par les lexicographes et les terminologues pour désigner les types de marqueurs définitionnels étant très variés, il s'avère nécessaire, avant de fixer son choix, de recenser les diverses formes présentes dans le corpus et de les regrouper dans le cadre définitoire concerné pour ensuite choisir la formule la plus adaptée à la catégorie de concepts à définir.

Quant aux marqueurs relationnels, lesquels, on l'a vu, mettent en relation le marqueur définitionnel avec des éléments qui précisent l'appartenance d'un concept à un domaine de spécialité, ils contribuent, avec les renvois (matérialisés par des astérisques dans le dictionnaire) à l'appréhension de l'organisation du système conceptuel d'un domaine.

4. Pour une formalisation des structures

Compte tenu des concepts impliqués, à savoir: *a) partitifs (GN: partie de, élément de, section de, ensemble de...; (Pi): l'un des, chacun des...); b) d'action (acte de, action de, technique de...); c) d'état (l'état de, le fait de...)*, il est maintenant possible de représenter la structure des trois types de définitions paraphrastiques non (ou pseudo-) hypéronymiques comme suit:

A) *Définitions paraphrastiques métonymiques:*

Cp: $[Mdp(GN) \text{ ou } Mdp(Pi) + N] - (TcN) - Mr - Tc$

B) *Définitions paraphrastiques par: a) dérivation; b) dérivation par équivalence conceptuelle:*

a) Ca: $[Md(GN) + D(Vinf)] - (TcN) - Mr - Tc$

b) Ca: $[Md(GN) + Déc(Vinf)] - (TcN) - Mr - Tc$

C) *Définitions paraphrastiques par approximation:*

Ce: $[Mda(GN) + N] - (TcN) - Mr - Tc$

Légende - Cp: Concept partitif; Ca: Concept d'action; Ce: Concept d'état; *Md*: marqueur définitionnel; *p*: partitif; *a*: approximatif; *N*: nom; *D*: dérivé; *Déc*: dérivé par équivalence conceptuelle; (*GN*): groupe nominal; (*Pi*): pronom indéfini; *Vinf*: verbe à l'infinitif; Mr: marqueur relationnel; Tc: traits caractéristiques intrinsèques ou/et extrinsèques; (*TcN*) traits caractéristiques éventuels de *N*.

Conclusion

Pour conclure, la présente contribution, si elle rend compte de quelques structures possibles de la définition paraphrastique non hypéronymique (ou pseudo-hypéronymique), dans le même temps elle permet d'entrevoir, me semble-t-il, quelques lacunes théoriques qu'il serait intéressant de combler: par exemple, comment déterminer la pertinence des traits spécifiques d'un terme, où situer la limite entre traits essentiels et non essentiels ou encore comment établir une échelle de niveaux de spécialisation de l'énoncé définitoire à partir des marqueurs définitionnels et relationnels.

Bibliographie

- Auger, A. (1997). "Repérage des énoncés d'intérêt définitoire dans les bases de données textuelles", Thèse, Université de Neuchâtel.
- Béjoint, H. (1997). "Regards sur la définition en terminologie". *Cahiers de lexicologie* 70 (1). 19-26.
- Béjoint, H.; Thoiron, Ph. (2002). "Schéma définitionnel, définition et traitement lexicographique des termes". *Cahiers de lexicologie* 80 (1). 121-134.
- Chukwu, U.; Thoiron, Ph. (1989). "Reformulation et repérage des termes". Dans *La Banque des Mots*, Numéro spécial CTN - INaLF - CNRS. 23-53.
- Condamines, A. (1993). "Un exemple d'utilisation de connaissances de sémantique lexicale: acquisition semi-automatique d'un vocabulaire de spécialité". *Cahiers de Lexicologie* 62 (1). 25-65.
- Dubuc, R. (1992). *Manuel pratique de terminologie*. Montréal: Linguatex.
- Loffler-Laurian, A.-M. (1983). "Typologie des discours scientifiques: deux approches". *Études de linguistique appliquée* 51. 8-20.
- Martin, É. (1992). "Éléments pour un système de reconnaissance des contextes thé-

- matiques dans l'exploration d'un corpus textuel", Thèse, Université de Paris-Sorbonne.
- Martin, R. (1983). *Pour une logique du sens*. Paris: PUF.
- Mel'čuk, I. (1984) et al. (1988). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du Français contemporain. Recherche lexico-sémantique*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Pearson, J. (1998). *Terms in Context*. Amsterdam: John Benjamins Publishing.
- Pesant, G.; Thibault, E. (1998). *Pour une combinatoire phraséologique de la publicité des droits*. Meta, XLIII, 2.
- Rey-Debove, J. (1969). "Les relations entre le signe et la chose dans le discours métalinguistique: être, s'appeler, désigner, signifier, se dire". *Travaux de Linguistique et de Littérature*. Vol. VII-1.
- Rey-Debove J. (1971). *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. The Hague, Paris: Mouton.
- Rey-Debove, J. (2005). "Statut et fonction de l'exemple dans l'économie du dictionnaire". Dans Heinz, M. (dir.): *Entre définition et citation: l'exemple. L'exemple lexicographique dans les dictionnaires français contemporains*. Actes des 1ères Journées allemandes des dictionnaires. Colloque international de lexicographie, Klingenberg am Main, 25-27 juin 2004. Tübingen: Niemeyer. 15-20.
- Seppälä, S. (2007a). *La définition en terminologie: typologie et critères définitoires* [en ligne]. Université de Genève (http://www.unige.ch/eti/termino/pagesperso/pub/seppala_TOTh07_final_ppt.pdf) [consulté le 16 janv. 2007].
- Seppälä, S. (2007b). Repérage automatique de génériques dans les définitions terminographiques [en ligne]. Toulouse, 5-8 juin 2007 (http://www.unige.ch/eti/termino/pagesperso/pub/seppala_RECITAL2007_final.pdf) [consulté le 16.10.2007].
- Setti, S. (1999). La relation concept-objet autour de la définition des termes [en ligne]. Ed. Termnet Publishers (http://www.geocities.com/myriam_bouveret/04CRskora.setti.pdf) [consulté le 15.10.2007].
- Wierzbicka, A. (1985). *Lexicography and Conceptual Analysis*. Ann Arbor: Karoma.
- Wüster, E. (1981). *L'étude scientifique générale de la terminologie, zone frontalière entre la linguistique, la logique, l'ontologie, l'informatique et la science des choses*. Dans Rondeau, G. et Felber, H. (éd.), *Textes choisis de terminologie. Vol. I: Fondements théoriques de la terminologie*. Québec: Université Laval. Girsterm. 55-113.